TL 2278

commissie justitia et pax nederland

Jean Pierre Catry
Lisboa

R 21/6

secretariaat:
stateniaan 35,
2582 gc den haag
tel. 070 - 558436
giro 3169091

den haag, le 12 juin

M.155-HS Chèr ami,

D'abord j'ai l'obligation de m'excuser de la silence si longue Je pense que tu as le droit de savoir un peu plus les profondes causes. En même temps je te presenterai un relevé de nos actions en concernant les 4 étudiants:

1. Le 27 janvier Justica et Paix a envoyé une lettre au Ministre des Affaires étrangères (A.E.) sur ce cas. Tu connais le contenu (lettre de 4/12/07)
2. Notre présidente a envoyé une telex le 24/12/07 au ministre des Affaires de développement qui à ce temps visitait l'Indonesie.
3. En rapport de la lettre du 27/11/07, notre présidente et moi-même avons eu un entretien avec l'ambassadeur (sans portefeuille) des affaires générales Il a dit que les 4 n'ont jamais demandé asile politique (note: j'ai oublié de lui presenter avec l'assertion contraire dans la lettre des 4 au president Portugais).
4. En rapport de la conférence de presse de Mochtar sur les prétextes fausses des 4, j'ai envoyé une lettre à l'ambassadeur de l'Indonésie et publié une communication pour la presse le 27/12/07

1.

En raison de cette dernière action il y a eu des difficultés sérieuses entre le secrétariat et notre présidente. Ces difficultés ne se limitent pas jusqu'à cette action mais regardent la question de Timor en général, comme il relève des difficultés (déjà résolues) sur la publication de la Reflexion en Hollande. Ce tout explique pourquoi nous devons opérer prudemment et pourquoi les propositions du secrétariat doivent être bien preparées. Après le 27/2/87 j'ai pas réussi de proposé une telle action à la base des informations reçu le mi-mars d'Abilio.

Néanmoins, je suis heureux que vos activités ont resulté une article moyenne avec les rémarques critiques de L. Boff dans un journal national (Récemment une autre grande article a parru dans un autre journal national. Je te les envoie).

Maintenant sur la question lui-même:

- Je suis d'accord avec toi que la question du refus de l'asile politique reste non-élucidé et j'espère que R. Horta réusse à deposer une plainte.
- Sur le contenu de l'assurance de laquelle Borrang porte garanti, je ne suis pas d'accord que les deux documents d'Abilio impliquent aussi une garanti de pouvoir quitter l'Indonésie. Le contenu n'est pas comme tu l'a reproduit dans ton lettre de 9/3/87. Il se limite jusqu'a leur sûreté. Mais, a mon opinion, le contenu est très fallacieux
- Selon le ministère des A.E., la raison pour le Portugal de résoudre le problème lui-même directement avec l'Indonésie, est un refus total de l'Indonésie de recevoir et pourparler diréctement avec l'ambassade d'Hollande sur ce cas. Après ce refus ce irait l'Hollande qui a demandé au Portugal de reprendre les negotiations.

Enfin, nous aurons une entretien avec l'ambassadeur nouveau (depuis une mois, monsieur de Vos - van Steenwijk d'Hollande en Indonésie, le 29 juin. S'il y a des nouvelles importantes sur les 4, j'aimerai de lui les presenter.

Amitiés

Klein Schröder